

COLLÈGE JACQUES PRÉVERT DE COUTANCES

PREMIER POINT D'ÉTAPE CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉNOVATION



La tempête Ciaran qui a touché le grand ouest de la France dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2023 avait occasionné de très importants dégâts au sein du collège « Jacques Prévert » de Coutances. Suite à cet événement, Jean Morin, président du Département, avait annoncé en plus des travaux liés à la tempête, des travaux de rénovation énergétique. La collectivité a lancé les travaux en début d'année et effectue aujourd'hui un premier point d'étape.

POINT D'ÉTAPE #1

Pour rappel, la durée des travaux lancés en janvier 2026 est estimée à un an. Les conditions météo étant meilleures, le chantier a pu reprendre normalement malgré un retard de 2 semaines environ.

La dépose de la charpente sur la moitié du bâtiment devrait être terminée en milieu de semaine prochaine.

L'entreprise de maçonnerie devrait intervenir à partir du 9 mars pour commencer la réalisation des sommiers pour l'implantation de la future charpente. Cette intervention devrait durer au minimum 1 mois, suivant les conditions météo. La mise en place de la nouvelle charpente devrait avoir lieu mi-avril.

Mise à jour du calendrier prévisionnel des travaux :

- **mars** : maçonnerie à l'intérieur des locaux
- **avril** : pose de la nouvelle charpente et pose des menuiseries
- **mi-mai** : nouvelle couverture
- **fin juin** : travaux de rénovation de l'aile Sud
- **de septembre 2026 à mars 2027** : travaux de rénovation de l'aile Ouest

Fin 2025, Jean Morin, président du conseil départemental déclarait : *« **Evaluée à 5,6 millions d'euros et financée à la fois par les assurances et le Département, la réfection du collège Prévert est un engagement pour l'avenir. Nous souhaitons ainsi offrir à nos jeunes les meilleures conditions d'apprentissage. Cette opération d'envergure s'inscrit dans notre politique d'entretien et de rénovation des collèges et illustre la volonté du Département d'offrir un service de qualité aux élèves et aux équipes éducatives, conformément à notre projet de mandature** ».*

